

# Tous les interdits de l'Islam sont antinomiques avec nos valeurs républicaines

Faut-il avoir un débat sur l'Islam, alors que ses préceptes sont aux antipodes de nos valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité et la fraternité ? Cela serait lui faire trop d'honneur que de se préoccuper de sa place en France, alors qu'en réalité, cette idéologie rétrograde, sexiste et ségrégationniste ne reconnaît pas tous ceux qui ne suivent pas les dogmes dictés par Mahomet, le prophète.

Le Coran énonce un certain nombre d'interdits dont les principaux sont regroupés dans ces deux versets :

« Dis : "Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien ; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. Voilà ce qu'Allah vous a recommandé de faire ; peut-être comprendrez-vous.

Et ne vous approchez des biens de l'orphelin que de la plus belle manière, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité. Et donnez la juste mesure et le bon poids, en toute justice. Nous n'imposons à une âme que selon sa capacité. Et quand vous parlez, soyez équitables même s'il s'agit d'un proche parent. Et remplissez votre engagement envers Allah. Voilà ce qu'il vous enjoint. Peut-être vous rappellerez-vous"[1]. »

Le Coran rappelle que Îsâ avait levé des interdits alimentaires, mais l'islam va en conserver certains :

« , et je vous rends licite une partie de ce qui était interdit. Et j'ai certes apporté un signe de votre Seigneur. Craignez Dieu donc, et obéissez-moi.

Dieu est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc : voilà le chemin droit[2]. »

Que les croyants ne prennent point pour alliés des infidèles plutôt que des croyants. »

O croyants! ne formez de liaisons intimes qu'entre vous, les infidèles ne manqueraient pas de vous corrompre.

« O croyants! ne prenez point d'amis parmi les infidèles plutôt que parmi les croyants. » (V, 56): « O croyants! ne prenez point pour amis les juifs et les chrétiens, ils sont amis les uns des autres. » ainsi que (LX, 1 et 9).

Ces quelques exemples nous démontrent que l'Islam est une religion qui demande à ses adeptes de ne pas se soumettre aux lois temporelles , mais de soumettre à la loi divine.

En partant de ce principe, comment serait-il possible de croire à un islam de France ?, comment serait-il possible de faire confiance à des individus dont la doctrine leur impose de vivre selon la parole du Prophète ?

Dans un livre paru en 2003 intitulé « l'Islam des Interdits » Anne Marie Delcambre, Docteur en civilisation islamique, islamologue et professeur d'arabe, précisait que tous les textes auxquels se référaient les islamistes radicaux se trouvaient dans le Coran, dans la Sunna, le droit musulman. Elle indiquait également que le Coran venant du Ciel était intouchable. Ainsi du statut discriminatoire des juifs et des chrétiens, de l'appel à la guerre sainte voire au meurtre, de la place des femmes, du regard non critique et non historique sur les textes fondateurs, de la place assignée au Prophète... Pour un musulman, l'imitation du Prophète est vitale. Or, le Prophète a été violent, a tué, a fait lapider. D'autre part Anne Marie Delcambre faisait remarquer que dans le Coran on établit une différence entre les êtres humains, alors que dans l'Evangile tous sont sur un pied d'égalité.



Comment serait- ce donc possible qu'il puisse exister un islam « laïcisable » ? On voudrait nous faire croire qu'il est possible que L'Islam se plie à nos lois républicaines et qu'il se conforme aux principes de laïcité énoncés dans la loi de 1905, dont il convient de rappeler les deux articles premiers :

Article 1er : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...] ». Le premier article crée un large consensus. Le texte ne laisse que peu de marge pour son application, par les mots « assure » et « garantit ».

Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte [...] »

Par cette loi, l'État manifeste sa volonté de neutralité religieuse mais ne s'exonère pas de ses responsabilités.

Il veut « garantir » à chacun les moyens d'exercer librement sa religion, dans le respect d'autrui.

Pratiquer sa religion dans le respect d'autrui, cela semble pour certains islamistes radicaux, une conception dans laquelle ils ne reconnaissent pas.

Nous assistons depuis 20 ans à une offensive d'un islam conquérant qui s'est manifesté dans divers secteurs de notre société ( l'École de la république laïque, les hôpitaux et autres entreprises publiques, dans la rue avec l'apparition de

plus en plus visible de femmes voilées et emburquanées , l'interdiction de servir du porc dans les cantines scolaires etc..)

Toutes ces tentatives d'intimidation et de pression exercées sur les élus de la République ont eu pour conséquence que ces mêmes élus , soit pour des raisons électoralistes ou pour éviter de se voir taxer d'islamophobe , ont cédé à des revendications communautaristes en totale contradiction avec notre République une et indivisible.

Ces dérives républicaines, nous les devons en partie à notre actuel Président de la république qui en 2004 à la veille de la célébration du centenaire de la loi fondant la laïcité républicaine, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Économie, et sortant de son poste de ministre de l'Intérieur et des Cultes, s'interroge, dans un livre intitulé La République, les religions, l'espérance, sur une possible modification de la loi, sans toutefois remettre en cause ses fondements.

Il propose de donner à l'État les moyens de pouvoir contrôler efficacement le financement des cultes, en particulier le culte musulman, financé actuellement en grande partie par des puissances islamistes proche et moyen-orientales. Ce contrôle permettrait, d'après lui, de libérer le culte musulman français de la tutelle extrémiste et ainsi de pouvoir limiter les dérives extrémistes et terroristes au sein des mosquées françaises. Ce contrôle impliquerait comme effet secondaire des facilités accordées par l'État en matière de formation des agents des cultes, en mettant par exemple à disposition des enseignants pour les matières non religieuses pour la formation des prêtres, pasteurs ou imams.

Les islamistes se sont engouffrés dans cette brèche ouverte par les politiques qui ont joué avec le feu, en voulant instrumentaliser la religion à des fins politiques. Ces mêmes politiques oublient trop souvent que l'islam avant d'être une religion est une idéologie politique, qui en tant que telle a

des visées expansionnistes et avance à petit pas pour islamiser nos sociétés occidentales.

Céder un pouce de terrain sur nos valeurs, c'est nous renier et c'est porter atteinte à la liberté de conscience et à la liberté d'opinion.

Nous ne pouvons pas dans pays laïque permettre à une religion de nous imposer des règles de conduite qui seraient opposées à nos principes de séparation des Églises et de l'État et surtout auraient pour incidence d'intenter à la supériorité des lois humaines sur les lois religieuses.

Alors à quoi bon de lancer un débat en 2011 sur la laïcité et la place de l'Islam en France, comme vient de le faire l'UMP en organisant le 5 avril prochain une convention sur ce thème.

Nous ne pouvons pas transiger et abdiquer sur nos valeurs fondamentales que sont la République et la Démocratie, qui ne sont en rien compatibles avec une religion très controversée qui s'appelle l'Islam et qui vit avec des préceptes qui datent du 7ème siècle et qui imposent à ses fidèles des pratiques archaïques et barbares.

Nous ne devrions pas oublier que l'on tue aujourd'hui au nom de l'Islam que l'on lapide des femmes adultères au nom de l'Islam, que l'on pend des homosexuels au nom de l'Islam, que l'apostasie est passible de la peine capitale toujours au nom de l'Islam, que les femmes sont soumises et inférieures aux hommes dans la religion musulmane.

Pour en être convaincu, il me paraît important de citer quelques témoignages de femmes d'origine musulmane qui se sont émancipées de cette religion oppressive :

Ayaan Hirsi Ali :

«Il n'y a pas de cohabitation possible entre l'Islam et l'Occident».

«Le multiculturalisme est une théorie inconsistante»

«Le Prophète a demandé la main d'une petite fille de 6 ans et le mariage a été consommé quand elle a eu 9 ans. C'est ce qu'on appelle un pédophile.»

«L'Occident a essayé différentes manières de convertir, assimiler et séduire les Musulmans vers la modernité. Aucune de ces approches n'a réussi. Pendant ce temps, notre vénération pour la raison fait de nous des proies faciles pour un prédateur sans pitié, malhonnête et extrêmement agressif.»

Taslina Nasreen :

« Il n'y a rien à garder du coran »

« L'islam est une torture contre les femmes »

« Les médias occidentaux et les intellectuels font preuve de lâcheté concernant l'islam et ses dogmes »

Wafa Sultan n'est aucunement liée à la rédaction de ce site

« Je ne crois pas que l'islam puisse être réformé »

« Les musulmans doivent se demander ce qu'ils peuvent faire pour l'humanité, avant d'exiger que l'humanité les respecte »

« Je n'ai aucun espoir en l'islam. Quand une idée est corrompue, on ne peut la réformer »

Ces témoignages bouleversants devraient être de nature à conforter nos politiques bien pensants, qu'il n'y a pas de compromis à faire avec l'Islam de quelque que nature que ce soit.

Cela n'est pas à la France de nous soumettre aux dictats de l'Islam , c'est à l'Islam de se soumettre à notre République indivisible, laïque ,démocratique et sociale.

Fabrice LETAILLEUR

Voir son blog

<http://lebloglaicdechamps.over-blog.com/>